

Bourses Garfield Weston



pour les étudiant(e)s
actuellement inscrits
dans un programme
d'études collégiales à
temps plein

date limite: varie selon le cégep ou collège
pour plus d'info : www.boursesgarfieldweston.ca



BOURSES GARFIELD WESTON 2010

POUR LES ÉTUDIANT(E)S ACTUELLEMENT INSCRITS DANS UN PROGRAMME D'ÉTUDES COLLÉGIALES À TEMPS PLEIN

DESCRIPTION DES BOURSES

Le programme de bourses Garfield Weston a été créé en 1999 grâce à la généreuse contribution et à la vision de la Fondation W. Garfield Weston, et il est géré par la Fondation canadienne des bourses de mérite. Il a été conçu pour récompenser des étudiants exceptionnels qui s'orientent vers des études collégiales, qui montrent un solide engagement dans leur domaine et cherchent à apporter une contribution favorable à leurs communautés.

Le programme de bourses Garfield Weston distribuera les bourses suivantes à des étudiants actuellement inscrits dans des collèges au Canada. Elles devront être utilisées au cours de l'année scolaire 2010-2011 :

Jusqu'à **25 bourses en cours d'études Garfield Weston** ; accompagnées d'une dispense de frais de scolarité d'un consortium de collèges, toutes deux renouvelables pour une ou deux autres années, ainsi que l'accès à un programme de subvention d'été, pouvant aller jusqu'à 3 500 \$. Les boursiers Garfield Weston recevront aussi, rétroactivement, une bourse de 4 000 \$ payable immédiatement à leur sélection pour les aider à défrayer leurs dépenses d'éducation accumulées.

NOMINATION DES COLLÈGES

Tous les collèges publics et accrédités au Canada sont admissibles à participer à notre programme et à nommer des candidats dans leur établissement, dans la mesure où ils peuvent accorder une dispense de frais de scolarité aux candidats qui sont choisis par la Fondation comme boursiers Garfield Weston. Les collèges actuellement présents dans le consortium sont :

Algonquin College, Assiniboine College, Aurora College, Collège Boréal, Bow Valley College, British Columbia Institute of Technology, Cambrian College, Centennial College, La Cité collégiale, The College of the North Atlantic, Conestoga College, Confederation College, Douglas College, Durham College, Fanshawe College, Fleming College, George Brown College, Grande Prairie Regional College, Holland College, Humber College, Keyano College, Lakeland College, Lambton College, Langara College, Loyalist College, Marine Institute, Maritime College of Forest Technology, Mohawk College, New Brunswick Community College, New Brunswick College of Craft and Design, Niagara College, Northern Alberta Institute of Technology, Northern College, Northern Lights College, Northwest College, Nova Scotia Agricultural College, Nova Scotia Community College, Okanagan College, Olds College, Red River College, Sault College, St. Clair College, St. Lawrence College, Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology, Selkirk College, Seneca College, Sheridan College, Southern Alberta Institute of Technology, University College of the North, Vancouver Community College, Yukon College, et tous les cégeps publics au Québec.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les bourses en cours d'études Garfield Weston ont été créées pour reconnaître et récompenser des étudiants de niveau collégial exceptionnels qui sont :

- engagés dans leur domaine d'études, curieux, prêts à tenter de nouvelles expériences,
- concernés par leurs voisins et leurs communautés, et
- socialement engagés, animés d'une passion pour s'impliquer et pour apporter de vrais changements sociaux.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Pour obtenir une bourse en cours d'études Garfield Weston, un(e) étudiant(e) doit :

Être citoyen(ne) canadien(ne) ou résident(e) permanent(e).

Être actuellement inscrit dans un programme d'études à temps plein, dans un collège ou cégep public menant à un certificat, un diplôme, ou à un diplôme appliqué. Note : Les étudiants inscrits dans des programmes de transfert universitaire, d'études post-collégiales ou les étudiants au Québec en DEC pré-universitaire **ne sont pas admissibles**.

Avoir au moins une année scolaire restant à faire dans son présent programme collégial et les études devront être poursuivies à temps plein. Les étudiant(e)s inscrits dans les programmes co-op doivent avoir au moins deux sessions académiques restant à compléter.

Avoir obtenu une moyenne scolaire de 73% minimum (ou l'équivalent).

Être nommé(e) par son collège.

